



SÉCHERESSE

BULLETIN SECHERESSE - DREAL NORD-PAS DE CALAIS
1ER AU 15 SEPTEMBRE 2009

La sécheresse continue

A la mi-septembre le déficit pluviométrique est toujours important: pas de pluies conséquentes durant cette première quinzaine. La situation est stable par rapport à celle de fin août. Au regard des données complémentaires recueillies (ROCA, piézomètres complémentaires), aucune mesure de restriction n'est envisagée, mais la vigilance reste d'actualité.

Eaux souterraines

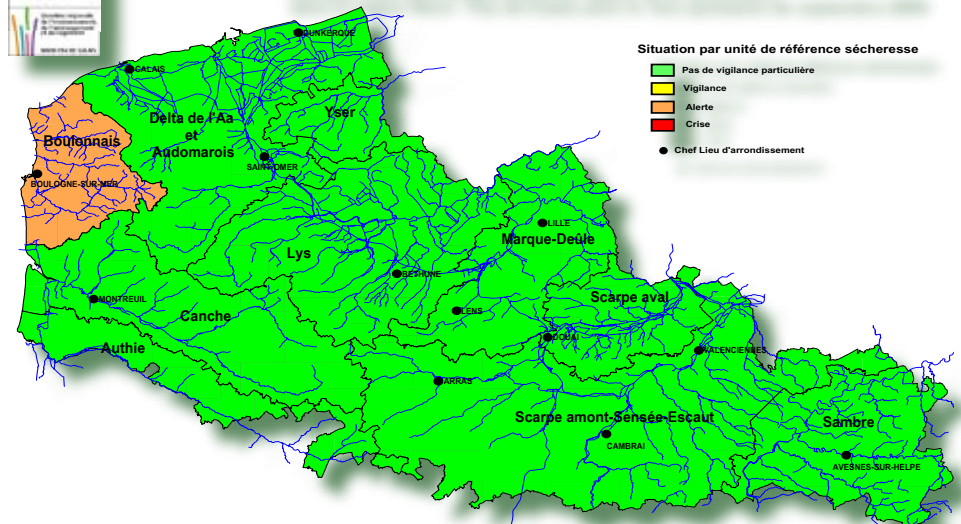
La vidange se poursuit dans tous les secteurs, elle reste plus marquée dans le Boulonnais.

Eaux superficielles

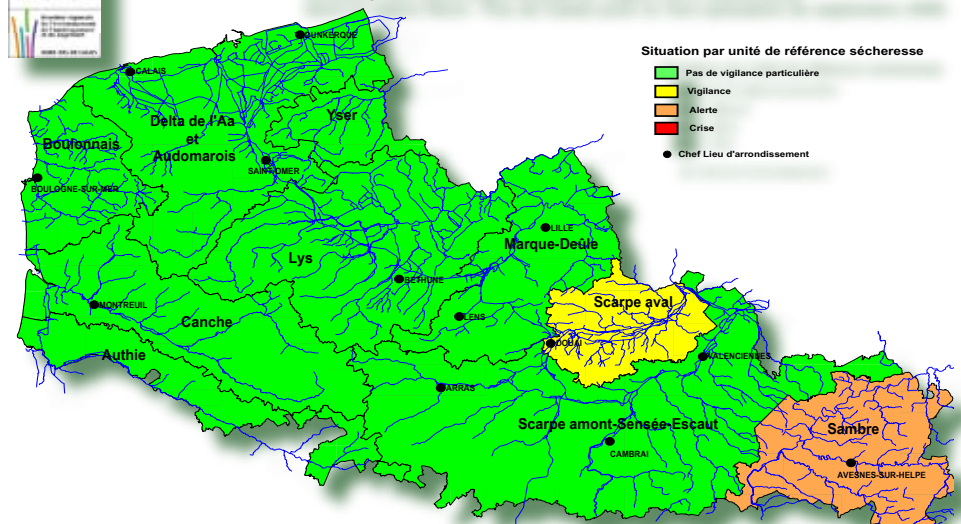
La baisse des débits se poursuit.



Situation des eaux souterraines au regard de la sécheresse dans la région Nord - Pas de Calais pour la 1ère quinzaine de septembre 2009.



Situation des eaux superficielles au regard de la sécheresse dans la région Nord - Pas de Calais pour la 1ère quinzaine de septembre 2009.

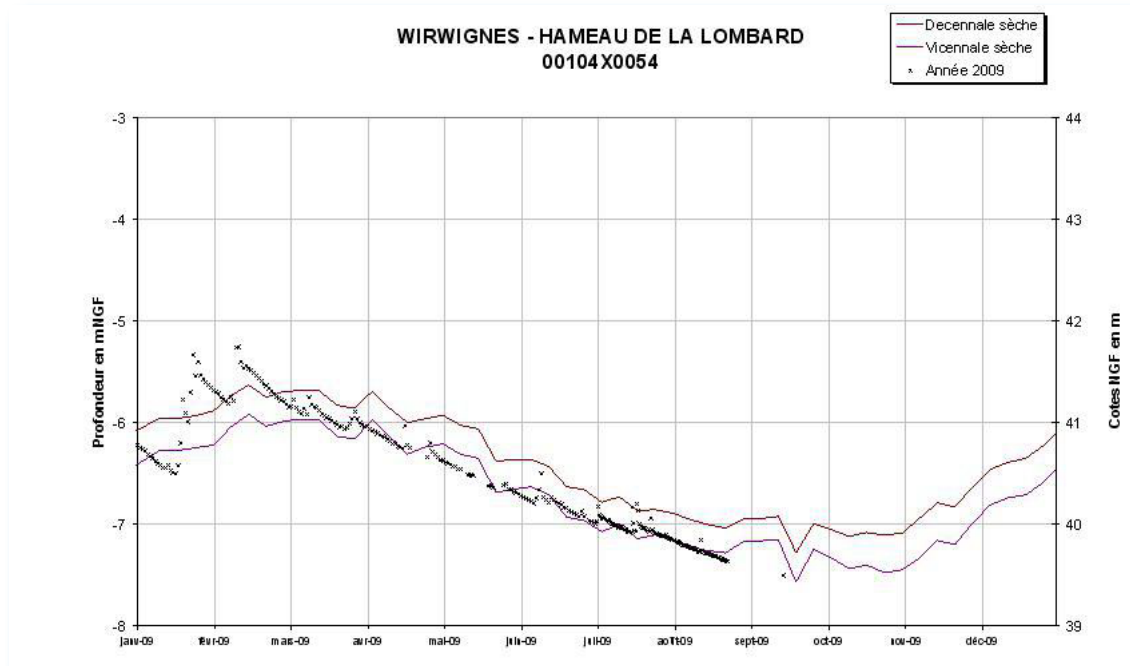


LES EAUX SOUTERRAINES

La décharge des nappes se poursuit partout

Le secteur du Boulonnais toujours en alerte

La nappe est toujours située en dessous du seuil vicennal sec: l'unité de référence reste donc placée en alerte. A la lecture des données des piézomètres complémentaires gérés par une compagnie de distribution d'eau potable, il semble que la situation d'alerte mesurée au piézomètre de référence de Wirwignes ne nécessite pas la mise en place de mesures de restriction pour la masse d'eau souterraine du Boulonnais.



Unité de référence sécheresse	2ème quinzaine d' août	1ère quinzaine de septembre
Boulonnais	Alerte	Alerte
Canche	RAS	RAS
Authie	RAS	RAS
Audomarois et	RAS	RAS
Yser	RAS	RAS
Lys	RAS	RAS
Marque-Deûle	RAS	RAS
Scarpe Aval	RAS	RAS
Scarpe amont-	RAS	RAS
Sambre	RAS	RAS

RAS **Vigilance** **Alerte** **Crise**

Conditions de franchissement des seuils

Les seuils de vigilance, d'alerte ou de crise sont franchis dès que les profondeurs de la moyenne pondérée des piézomètres de référence du réseau principal de l'unité de référence sont supérieures à la profondeur des seuils correspondants pour deux mesures consécutives à deux semaines d'intervalle.

LES EAUX SUPERFICIELLES

La baisse des débits se poursuit dans tous les secteurs

Toujours un secteur en vigilance et un en alerte

Toujours une pluviométrie déficitaire par rapport à la normale et des débits en baisse pour la première quinzaine de septembre, mais la situation reste identique à celle de la deuxième quinzaine du mois d'août, à savoir le secteur Scarpe aval en vigilance et le secteur Sambre en alerte. Sur le réseau d'observation des crises d'assec(ROCA), les écoulements observés sont effectivement faibles dans une partie de l'Avesnois, ainsi que l'amont de l'Aa qui connaît la même situation, même si les débits à Wizernes n'appellent pas de vigilance particulière.

Unité de référence	16-31 août 2009	01-15 septembre 2009
Boulonnais	RAS	RAS
Canche	RAS	RAS
Authie	RAS	RAS
Audomarois et delta de l'Aa	RAS	RAS
Yser	RAS	RAS
Lys	RAS	RAS
Marque-Deûle	RAS	RAS
Scarpe Aval	Vigilance	Vigilance
Scarpe amont-Sensée-Escaut	RAS	RAS
Sambre	Alerte	Alerte

IdRoca	Station	RIVIERE	Commune	X	Y	1	2	3	4	5
01620001	QUESQUES	LIANE	QUESQUES	571 465	2 634 288	1	1	1	1	1
01620002	Les digues	TRAXENNE	FRUGES	584 383	2 613 815		1	1	1	1
01620003	Aval chute d'Ergny	AA	AIX-EN-ERGNY	575 123	2 620 868				1	2

station	Cours d'eau	Commune	coordonnées X	coordonnées Y	campagne 10
Maubeugois	Solre	Solrinnes	723704	2580200	1
Bavais 2	Tarsy	Saint Aubin	711515	2575170	1
Avesnois	Montbliart	Eppe-Sauvage	731900	2570665	2
Avesnois 3	Rivière	Prisches	700350	2567305	2
Avesnois 2	Helpe mineure	Wignehies	719690	2559000	2

- 1 : écoulement visible acceptable
- 2 : écoulement visible faible
- 3 : écoulement non visible
- 4 : assec

Unité de référence sécheresse	Station	Rivière	Sous-BV (km2)	QMNA5 (m3/s)	Module (m3/s)	VCN3* (m3/s)	Fréquence expérimentale associée (inverse du temps de retour)	Seuils statistiques			Situation / Sécheresse	
								seuil de vigilance : 5 ans	seuil d'alerte : 10 ans	seuil de crise : 20 ans	Station	évolution depuis quinzaine précédente
Boulonnais	Wirwignes	Liane	100	0,27	1,84	0.416	entre biennale et triennale humide	0.25	0.19	0.16	RAS	stable
Canche	Brimeux	Canche	894	7,1	12	7.64	quadriennale sèche	7.30	6.60	6.10	RAS	stable
Authie	Dompierre	Authie	784	4,3	7,9	5.28	triennale sèche	4.70	4.10	3.70	RAS	stable
Audomarois et delta de	Wizernes	Aa	392	2,1	5,19	2.69	entre biennale et triennale sèche	2.30	2.00	1.80	RAS	stable
Yser	Bambecque	Yser	239	0,06	1,73	0.196	quinquennale humide	0.062	0.047	0.037	RAS	stable
Lys	Delettes	Lys rivière	158	0,68	2,04	0.851	quadriennale sèche	0.72	0.63	0.56	RAS	stable
Marque-Deûle	Bouvines	Marque	135	0,12	0,93	0.138	triennale sèche	0.095	0.069	0.054	RAS	stable
Scarpe Aval	Flines-lez-Râches	Courant de Coutiches	48,4	0,04	0,5	0.031	quinquennale sèche	0.032	0.021	0.015	Vigilance	stable
Scarpe amont-	Thiant	Ecaillon	173	0,61	1,3	0.91	triennale humide	0.56	0.48	0.43	RAS	stable
Sambre	Taisnières	Helpe Majeure	320	0,38	4,03	0.337	quinquennale sèche	0.32	0.24	0.19	Vigilance	stable
Sambre	Etroeuingt	Helpe Mineure	175	0,29	1,95	0.210	decennale sèche	0.24	0.19	0.16	Alerte	stable

Les données dont le titre est en italique sont des valeurs qui dépendent de la période étudiée.

Données brutes non critiquées (susceptibles d'évoluer en fonction de connaissances acquises et exploitées postérieurement à la date de réalisation de ce tableau).

Conditions de franchissement des seuils

Les seuils de vigilance, d'alerte ou de crise sont franchis dès que le débit de la station de référence (ou de la moyenne des stations) du réseau principal de l'unité de référence est inférieur au débit-seuil correspondant. Le débit servant à ce calcul est la plus petite moyenne mobile des débits de 3 jours consécutifs (* appelé VCN3), sur la période précédente.



SEUILS PAR UNITE DE REFERENCE

Seuils de vigilance, d'alerte et de crise

L'arrêté cadre interdépartemental « vigilance et gestion des usages de l'eau en cas de sécheresse ou de risque de pénurie » définit dans son annexe III des seuils et les conditions de leur franchissement pour chaque unité de référence de la région Nord-Pas-de-Calais (arrêté de 2006 sur le site internet de la Préfecture du Nord : <http://www.nord.pref.gouv.fr>, rubrique actualités/communiqués de presse).

Dans les bassins versants des départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'application de l'arrêté interdépartemental «sécheresse» ne conduit pas à la prise de mesures de restriction à la mi-août 2009. Un recensement et un examen des prélèvements superficiels du bassin de l'Avesnois est néanmoins en cours.



Directeur de la publication : Michel Pascal

Conception : Christine Diéval

Réalisation : Bernard Briquet

Photographies : Christine Diéval, Marie Laure Fiegel, Patrick Verdevoye

DREAL Nord Pas de Calais

Division risques naturels hydrauliques et miniers

Données provisoires en fonction de l'état de notre connaissance au 15/09/2009